

*Faculté de droit**Attestation de Major de promotion*

Le Doyen de la Faculté de droit,

Vu la délibération du Conseil de la Faculté de droit en date du 12 septembre 2012,

Vu la délibération du Jury du Master 2^e année, mention Justice, procès et procédure, parcours Contentieux judiciaire, en date du 25 septembre 2020.

ATTESTE QUE :

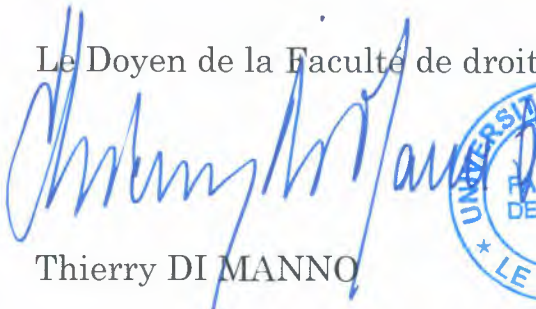
Monsieur **Louis-Marie LA BALME**

est classé major de la promotion 2019-2020 du Master 2^e année, mention Justice, procès et procédure, parcours Contentieux judiciaire (Toulon).

Fait à Toulon, le vendredi 29 janvier 2021.

Pour valoir ce que de droit.

Le Doyen de la Faculté de droit


Thierry DI MANNO